Obsèques du

Colonel Francis REBILLET

(1848 - 1923)

(relatées par la presse tunisienne)

8 janvier 1923

Nécrologie - Les obsèques de M. le colonel Rebillet dont le décès a été annoncé dans une précédente chronique, ont eu lieu le 8 janvier au matin.

La levée du corps a eu lieu à 8h. du matin au domicile mortuaire à Michaud, en présence de Mme Rebillet, de plusieurs membres de la famille Zeller et de quelques amis intimes.

A l'entrée de la ville, le cortège était attendu par une foule recueillie de toute la population de notre région et de personnalités officielles ou amies venues de l'extérieur, parmi lesquelles nous avons pu remarquer: le commandant Bourgoin, représentant le Résident général; M. Barthélémy, médecin principal de la marine à Sidi-Abdallah; le général Susbielle de Bizerte; M. Pelletier, président de la Chambre d'Agriculture; Le général Dolot; le commandant Durand, de Bizerte; MM. Carrier, Trouillet, commandant Crété, Seyrig etc.

En tête du cortège marchait une délégation des sociétés sportives "Espérance" et "Stade Mateurois", avec, à leur tête, leur drapeau cravaté de deuil, dont le défunt était un des membres fondateurs, suivie par un membre d'une de ces sociétés qui portait le coussin où étaient disposées les nombreuses décorations dont le colonel Rebillet était titulaire.

Venaient ensuite la couronne offerte par la colonie européenne qui disparaissait sous les nombreuses couronnes offertes par de nombreuses collectivités et amis ; le drap mortuaire dont les cordons étaient tenus pars MM. général Dolot, Carrier, Trouillet, commandant Crété, Roederer et Caruel.

Le deuil était conduit par la famille Zeller et M. Noel, ami intime de la famille.

Après la cérémonie religieuse qui fut célébrée en l'église de Mateur et l'absoute au cimetière, avant la descente dans le caveau de la famille Akerman du corps de M. le colonel Rebillet auprès de sa fille, des discours furent prononcés par M. général Susbielle, commandant de la subdivision de

Bizerte qui, dans des termes improvisés et émus a retracé la carrière militaire et a salué au nom de l'armée, la mémoire de celui qui fut un bon soldat et un pionnier de la colonisation en Tunisie.

Puis le général Dolot prononça le discours suivant :

« Vieux camarade du cher ami que nous avons la douleur de perdre, c'est à moi qu'incombe la mission de vous retracer ce que fut la carrière militaire qui lui promettait le plus brillant avenir et qu'il a si brusquement interrompue pour s'adonner à la colonisation avec l'ardeur qu'il mettait en toutes choses.

N'ayant pu me procurer les renseignements nécessaires pour le faire d'une façon complète, je devrai me borner, faisant appel à de lointains souvenirs, à laisser parler mon cœur.

Entré à 20 ans (en 1868) à l'Ecole Polytechnique, il en sortit en 1870 comme sous-lieutenant de génie, pour prendre part à cette guerre qui ne fut que le prologue de la grande catastrophe qui devait fondre sur nous 44 ans plus tard.

Après avoir combattu la Commune, il dut se remettre sur les bancs à Fontainebleau, puis fut classé, je crois, au 3^e régiment de génie à Arras.

A peine est-il nommé capitaine que reconnaissant en lui les qualités d'intelligence, de volonté, d'initiative et de commandement que nous lui avons connues, on lui confia la construction d'un des ouvrages de la trouée de Belfort, le Fort Lachaux près de Montbéliard.

Ce qu'il fit là, je le sais car j'y recueillis sa succession en 1878, lorsque malgré le lourd labeur qui lui incombait sur son chantier, il réussit à s'assimiler toutes les matières comprises dans le programme de l'Ecole supérieure de Guerre et à être reçu dans la première promotion de cette école. La tâche pour moi était facile; je n'avais qu'à suivre les directives qu'en me passant le service me laissait le camarade Rebillet que je devais retrouver douze ans plus tard en Tunisie.

Pendant cet intervalle il ne demeura certainement pas inactif. Son temps d'école terminé, il ne pouvait pas se résigner à un service de chancellerie; il avait d'autre besogne en Afrique. Il passe en Algérie et l'année suivante est nommé chef de génie à Laghouat où il est décoré en 1882. En 1883 il s'échappe de ses bureaux pour commander une compagnie franche; deux ans après, il quitte définitivement l'arme du génie et passe au 4^e tirailleurs, commande une compagnie mixte dans le Sud et devient, je crois, le premier commandant supérieur de Médenine qui fut son œuvre et porte partout son empreinte. C'est là que vint le chercher René Millet, dont il devint, pendant plusieurs années, le collaborateur et souvent même l'inspirateur éclairé.

C'est pendant cette période qu'il fut chargé de la mission délicate de délimiter la frontière tripolitaine; il se montra en cette circonstance tout particulièrement avisé en découvrant des grattages dans les parchemins produits par les Turcs.

Lors de sa promotion au grade de lieutenantcolonel, le général Leclerc le prit comme chef d'état-major. De ces nouvelles fonctions il s'acquitta encore de la façon la plus brillante; mais le bled l'attirait et dès qu'il eut acquis des droits à la retraite, il renonça à l'avenir brillant qui lui était assuré pour se lancer dans une autre carrière. D'autres vous diront de quelles nouvelles qualités il y fit preuve. Les jeunes stagiaires qu'il sut s'attacher et qui constituaient ce qu'on appelle son *goum*, ont profité de ses leçons et sont devenus les grands colons de Mateur. Leur attachement à leur ancien maître témoigne de ses qualités de cœur qu'on ne saurait trop louer.

Je ne parlerai pas de l'énergie indomptable qu'il a montrée sur son lit de mort, en dépit des douleurs physiques et morales qui le terrassaient. Est-il beaucoup d'existences aussi loyalement, aussi brillamment remplies? L'heure du repos a enfin sonné pour toi, cher ami! Dors en paix auprès de tes enfants si cruellement arrachés à ton affection! Ton souvenir ne s'effacera pas de la

mémoire de ceux qui ont eu le bonheur de te connaître! »

Ensuite, M. Pelletier, président de la Chambre d'Agriculture, dit les paroles émues suivantes :

« Je remplis un des plus justes devoirs de ma charge en même temps que j'exerce un de ses plus tristes privilèges en venant aujourd'hui m'incliner devant le cercueil et apporter l'hommage affligé de la grande famille agricole à la mémoire de celui qui était un de ses doyens et un de ses membres le plus en vue.

Après une carrière militaire rapide qui vient d'être retracée, le colonel Rebillet avait pris une retraite prématurée et résolu de consacrer à l'agriculture tunisienne les qualités d'attention, d'intelligence et d'énergie qui faisaient de lui un homme certainement hors de pair.

Ses dernières années furent très douloureusement éprouvées : l'horrible tourmente de la guerre lui enleva un fils qui s'était mérité ici, je le sais, la sympathie et l'affection générales et peu après, la perte de sa fille vint transformer sa vie en un deuil que tous saluaient respectueusement.

Ce que fut son œuvre à Mateur, on le sait, les propriétés florissantes qu'il laisse après lui, sont là pour l'attester et j'aurais mauvaise grâce à ne pas rappeler que toute cette région lui doit beaucoup par l'exemple et la vulgarisation des procédés de culture qu'il pratiquait par la publicité et la bonne réclame que ses relations valaient à Mateur, par le nombre et la qualité des colons qu'il sut y attirer et y fixer.

Nous avons pu, lui et moi, nous trouver en désaccord sur bien des points, mais nous avions su l'un et l'autre, dans une pensée d'union sacrée, nous élever au-dessus des mesquines divergences d'antan, et c'est avec une tristesse sincère, avec un sentiment de regret franc et loyal que le Président de la Chambre d'Agriculture, en s'inclinant devant une famille si affligée, vient apporter le dernier hommage de la colonie agricole, de la colonie

Française au nom de laquelle il a le droit de parler à ce vieux colon tunisien, à ce serviteur de Mateur, à ce laborieux artisan de l'œuvre française que fut le colonel Rebillet ».

M. Pelletier a donné ensuite lecture d'un télégramme de l'Association des Colons français de la région de Béja, ainsi conçu :

« Très affecté décès colonel Rebillet, Association Colons Béja ne pouvant assister aux obsèques, vous prie présenter famille colonel condoléances attristées et respectueuse sympathie ».

Enfin, M. Masselot, contrôleur civil prononce le discours suivant :

« A cet homme d'action que fut le colonel Rebillet, les discours ne conviennent pas. Au surplus, je parle à ceux qui, mêlés à sa vie quotidienne, n'ont rien à apprendre sur lui.

Pourtant, je me crois le devoir de saluer au nom de la France que j'ai l'honneur de représenter, ceux qui, après l'avoir passionnément aimée et servie, disparaissent entourés de l'estime de tous.

Le colonel Rebillet fut de ceux-ci.

Après avoir abandonné la carrière militaire où sa grande valeur personnelle lui réservait pourtant un brillant avenir, il est venu chercher ici et a trouvé, dans la paix des campagnes, le moyen de servir encore son pays.

Le domaine qu'il a créé et auquel il a réservé depuis son temps et son activité féconde, est son œuvre, elle est digne de lui, elle est son titre.

Car c'est réellement un titre à la reconnaissance de notre pays que de consacrer sa vie et son intelligence, loin des honneurs et de la popularité de mauvais aloi, à la création d'une œuvre de vie, où, il pouvait encore par sa compétence, par son caractère et par sa volonté, faire bien juger et faire aimer la France. Non seulement il a parfaitement réussi à cette noble tâche, mais il s'est efforcé de

faire profiter les colons qui sont venus s'installer après lui, de sa connaissance des gens et des choses, de son expérience et de la largeur de ses vues.

Il était aussi pitoyable aux humbles, et je puis attester que ses interventions personnelles au contrôle civil avaient toujours un but charitable, soit pour aider une infortune soit pour faire réparer un oubli ou une injustice. Que cet homme de bien reçoive ici avec mon dernier adieu mon suprême hommage.

Que la compagne dévouée de sa vie, sur le bras de qui il s'est appuyé pour surmonter les épreuves dont le sort les a tous les deux si injustement et si cruellement abreuvés, trouve, dans le témoignage de nos regrets, une atténuation à sa douleur, dans ses sentiments chrétiens, qui ne soit pas définitif.

Ils ont suivi la même route, ils se sont meurtris aux pierres du même (3 mots illisibles) retrouveront dans la même sérénité.

Qu'elle veuille bien accepter ainsi que ceux qui pleurent mes respectueuses et bien sincères condoléances ».

En cette douloureuse circonstance nous renouvelons à Mme Rebillet ainsi qu'à tous les membres de sa famille, l'expression de bien sincères condoléances.

MEGRINE

MATEUR

ne précédente chronique, ont a anvier au matin.

levée du corps a eu lieu à 8 h. du au domicile mortuaire à Michaud, sence de Mme Rebillet, de plusieurs me es de la famille Zeller et de quelques am

itimes

A l'entrée de la ville, le cortège était a endu par une foule recueillie de toute l'opulation de notre région et de personnaités officielles ou amies venues de l'evidieur, parmi lesquelles nous avons pu remainer : le commandant Bourgoin, représentaire le commandant Bourgoin, représentaire le commandant Bourgoin, représentaire le commandant Bourgoin, médec incipal de la marine à Sidi-Abdallah ; néral Sushielle de Bizerte ; M. Pellet sident de la Chambre d'Agriculture ral Dolot ; le commandant Duran e MM. Carrier, Trouillet, commisserier etc

du cortège marchait ur ciétés sportives a Es-